



Formation

**Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
Bretagne**

Site de Brest

Site de St-Brieuc

DOSSIER D'INSCRIPTION

Formation en Secrétariat Médical et Médico-Social

FORMATION QUALIFIANTE CERTIFIÉE NIVEAU IV - RNCP

Dates de formation :

BREST : du mercredi 29 septembre 2021 au jeudi 30 juin 2022

ST-BRIEUC : du mercredi 15 septembre 2021 au jeudi 16 juin 2022

PRESENTATION DE LA FORMATION

La formation de secrétaire médical(e) et médico-social(e) se déroule actuellement sur **1 245 heures** réparties en : **615 heures en Centre** et **630 heures en stage**. Les enseignements en centre et les stages sont organisés sur la base de 35 heures par semaine (**Référentiel en cours de réingénierie**).

L'enseignement en Centre est dispensé sous forme de cours magistraux, de travaux de groupe, de séances d'apprentissage et de modules à distance.

La formation comprend, actuellement, **4 BLOCS DE COMPETENCES** :

- **BLOC DE COMPETENCES 1** : *Accueillir, orienter et organiser l'attente du public dans le cadre d'activités médicales, médico-sociales et sociales.*
- **BLOC DE COMPETENCES 2** : *Saisir, traiter et mettre en forme des documents professionnels.*
- **BLOC DE COMPETENCES 3** : *Traiter, organiser et procéder au suivi des dossiers patients et usagers.*
- **BLOC DE COMPETENCES 4** : *Gérer et Suivre l'activité.*

Les **STAGES** constituent un temps d'apprentissage privilégié. Les 18 semaines de pratique professionnelle sont réparties sur 3 périodes et s'effectuent en milieu médical, social ou médico-social.

Les temps de formation en Institut ET en stage sont obligatoires, avec une franchise de 35 h. Toute absence doit être justifiée.

En cas de dépassement de la franchise, la direction, après décision du conseil technique, notifie la décision à l'apprenant de le présenter ou non aux épreuves certificatives du Titre de Secrétaire Médical(e) ou Médico-Social(e).

LES EPREUVES DE CERTIFICATION

Le certificat de secrétaire médical(e) et médico-social(e) est délivré aux stagiaires ayant validé l'ensemble des blocs de compétences liés à l'exercice du métier et les 3 stages.

Les épreuves de certification sont organisées sous différentes formes : écrit et/ou oral en présentiel et/ou en distanciel.

DEBOUCHES

Secteurs : privé, public, associatif auprès d'une diversité de structures :

- Cabinets et centres privés (médecine spécialisée, dentaire, biologie, radiologie...)
- Établissements médicaux et médico-sociaux : hôpitaux, cliniques privées, maison de retraite, lieux d'accueil spécialisés pour personnes handicapées, enfants, adolescents...
- Établissements ayant des missions sociales, médicales ou médico-sociales : Centres Communaux d'Action Sociale, Conseils Départementaux, Établissement de la Croix-Rouge française, associations médico-sociales...).

NOTICE D'INSCRIPTION

Épreuves de sélection pour l'admission dans les instituts de **SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL** de la Croix-Rouge française

CALENDRIER

Ouverture des Inscriptions	Lundi 1 ^{er} février 2021
Clôture des Inscriptions	Vendredi 23 juillet 2021

Date du Test de positionnement en français	Mardi 27 avril 2021 Mardi 25 mai 2021 Mardi 22 juin 2021 Mardi 27 juillet 2021
Date de l'entretien d'admission	<i>Date déterminée après diffusion des résultats du test de positionnement</i>

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier complet est à déposer ou à envoyer à l'institut de formation de Rennes :

IRFSS Bretagne – Site de Rennes
10 rue André et Yvonne Meynier
35000 RENNES

CONVOCATION

Une convocation aux épreuves sera envoyée à chaque candidat par mail à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Si vous n'avez pas reçu de convocation 48H avant la date des épreuves, veuillez prendre contact par téléphone avec l'institut de formation.

Les résultats seront communiqués **uniquement** par courrier à l'issue de l'entretien d'admission.

• ATTENTION •

Pour vous présenter aux épreuves de sélection (admissibilité et admission), vous devrez vous munir d'une **pièce d'identité en cours de validité** portant une photo (*carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire*).

Pour les candidats étrangers, **un passeport** ou une **carte de séjour** ou une **carte de résident** ou une **carte d'identité avec traduction française** par un traducteur assermenté.

INFORMATIONS GENERALES

La **Croix-Rouge** française, association humanitaire, auxiliaire des pouvoirs publics, contribue depuis son origine à la formation des personnels de santé, en privilégiant la dimension humaine allée à la compétence technique.

Elle gère 8 instituts en Secrétariat Médical et Médico-Social.

Les personnels formés sont préparés à exercer leur fonction dans les secteurs sanitaire, social et/ou médico-social.

La grande diversité de stages pendant la formation favorise l'ouverture d'esprit à tous les secteurs et accroît l'efficacité professionnelle.

Les conditions d'admission sont celles fixées par la **Croix-Rouge** française (décision du Conseil d'Administration du 17 décembre 2003).

Les informations concernant le projet de formation, le déroulement de la scolarité, les conditions administratives et financières sont obtenus auprès de chaque institut de Secrétariat Médical et Médico-Social de la **Croix-Rouge** française.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Pour être admis en formation, les candidats doivent **remplir les conditions suivantes** :

- **Avoir 18 ans dans l'année de la rentrée scolaire,**
- **Avoir réalisé le test de positionnement en français,**
- **Avoir satisfait aux critères obligatoires de l'entretien d'admission.**

FRAIS DE FORMATION

Frais de sélection **85,00 €** - Frais administratif : **160,00 €** - Coût pédagogique : **4500,00 €**

ALLEGEMENTS OU COMPLEMENTS DE FORMATION

Au regard des résultats du test de positionnement obligatoire en français, un allègement ou un complément de formation en français pourront vous être proposé.

Les stagiaires admis à entrer en formation, peuvent bénéficier d'autres allègement(s) à leur demande en fonction de leur(s) titre(s) et/ou diplômes.

L'allègement ou le complément accordé sera porté dans le livret de formation.

Pour bénéficier de l'allègement en français, le candidat doit :

- Avoir répondu favorablement au test de positionnement obligatoire en français.

Pour bénéficier d'autres allègements, le candidat doit :

- Avoir déposer, **au moment de son inscription**, auprès du centre de formation, un dossier comprenant :
 - o Une demande motivée,
 - o Une copie, certifiée conforme, des diplômes et/ou expérience professionnelle justifiant la demande.

Un avis circonstancié du coordinateur de la formation sera adressé au candidat.

DEROULEMENT

TEST DE POSITIONNEMENT EN FRANCAIS

Ce test a pour objectif d'évaluer le niveau en orthographe et syntaxe du candidat.
Il s'effectuera sur la Plateforme LMS DOKEOS, sur une durée de 40 minutes.

ENTRETIEN D'ADMISSION

Cet entretien a pour objectif d'évaluer les motivations du candidat à suivre la formation. Il sera réalisé à partir d'un curriculum vitae actualisé.
La durée de l'entretien à une durée maximale de 30 minutes.

L'admission est prononcée si le candidat satisfait aux critères obligatoires de l'entretien d'admission.

RESULTATS

Un jury valide l'admission définitive du candidat.

Un classement est réalisé en fonction de la capacité d'accueil (Quota : 20 places).

VALIDITE DE LA SELECTION

L'admission prononcée est valable pour l'ensemble des instituts de formation de Secrétariat Médical et Médico-Social de la **Croix-Rouge** française pour la rentrée de l'année en cours.

Le candidat peut bénéficier d'un report de formation d'une durée d'un an maximum pour un motif réel et sérieux (Rejet de financement, maternité, liste complémentaire...).

DATES & PERIODICITE DE LA FORMATION

Dates de la formation :

ST-BRIEUC : du Mercredi 15 septembre 2021 au jeudi 16 juin 2022

BREST : du mercredi 29 septembre 2021 au jeudi 30 juin 2022

La formation est dispensée du lundi au vendredi sur la base de 35 heures/semaine.

Nombre d'heures	Référentiel en cours de réingénierie.
Cours théoriques et pratiques	
Enseignements en stage	
Congés	

ANNULATION

Les modalités d'annulation seront précisées dans le contrat de formation professionnelle qui vous sera remis lors de votre confirmation d'inscription.

La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée.

Une photocopie LISIBLE de l'un des documents suivants :

- **Pour les candidats de nationalité française :** livret de famille, carte d'identité/passeport en cours de validité, copie ou extrait d'acte de naissance.
- **Pour les candidats étrangers :** passeport, carte de séjour, carte de résident, la traduction française (par un traducteur assermenté) de la carte d'identité.

Une photocopie de tout titre ou diplôme obtenu

Un certificat de scolarité de l'année en cours pour les candidats en classe de terminale.

Un **curriculum vitae** actualisé avec photo

Un chèque d'un montant de 85,00 € en règlement des frais de dossier libellé à l'ordre de **l'IRFSS BRETAGNE Croix-Rouge française**.

Les frais de dossier d'un montant de 85.00 € correspondent aux frais relatifs à l'ouverture et au traitement du dossier administratif du candidat. Hors cas de force majeure au sens des dispositions de l'article 1218 du Code Civil, dûment justifié, ces frais ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.



Formation

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
Bretagne
Site de Brest et St-Brieuc

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FICHE D'INSCRIPTION - RENTREE SEPTEMBRE 2021

Pour l'admission en formation de **SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL**

Avant de remplir les rubriques ci-dessous, lisez attentivement la notice d'information jointe. Écrivez au stylo en majuscule.

NE PAS REMPLIR – RÉSERVÉ À L'INSTITUT

N° DOSSIER | _____ |

- Pièce d'identité Certificat de scolarité Copies diplômes C.V.
 Certificats de travail Règlement (85€) Autres _____

Mme M

NOM d'usage :NOM de jeune fille :

PRÉNOM(S)

Date de naissance :Lieu de naissance

ADRESSE

CODE POSTAL :VILLE :

Email.

Téléphone fixe :Téléphone portable :

CHOIX DE LA DATE DU TEST DE POSITIONNEMENT

- Mardi 27 avril 2021 BREST
- Mardi 25 mai 2021 SAINT-BRIEUC
- Mardi 22 juin 2021
- Mardi 27 juillet 2021

NIVEAU D'ETUDE

Diplômes obtenus, précisez : Année d'obtention :

Autre(s) formation(s) suivie(s) :

FINANCEMENT DE LA FORMATION EN CAS D'ADMISSION

- Auto-financement Autre (précisez)
- Région Bretagne, Pôle emploi Compte Personnel de Formation (CPF)
- Employeur (nom et adresse)..... Organismes financeurs (précisez)

J'accepte sans réserve le règlement qui régit les exigences de l'entrée en formation.

Je soussigné(e),, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A, Le ____ / ____ / ____

SIGNATURE

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par la Croix-Rouge française pour la prise en compte de votre candidature. Elles pourront être transmises à toutes personnes ou organismes participant au déroulement des épreuves de sélection. En cas de réussite à la sélection, vos nom et prénom(s) sont diffusés par voie d'affichage dans l'enceinte de l'institut et sur son site internet dans la rubrique résultats. Vos données ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Elles sont conservées par nos soins pendant une durée de 3 ans puis détruites. Le responsable de traitement est le Président de la Croix-Rouge française et, par délégation, le Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot - 75014 Paris ou DPO@croix-rouge.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à irfss.bretagne@croix-rouge.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). »